

À VENIR BIENTÔT

Un cours pour les professionnels formés à l'étranger

L'Ordre prépare actuellement un tout nouveau cours destiné exclusivement aux immigrants ayant étudié et obtenu leur diplôme d'ingénieur dans leur pays d'origine et qui espèrent pratiquer au Québec. Grâce à cette formation, les « professionnels formés à l'étranger » (PFE) pourront non seulement mieux comprendre les principes et le contexte entourant la pratique du génie au Québec, mais aussi s'intégrer plus facilement dans le marché du travail de leur pays d'adoption. Toute une innovation !

L'intégration des PFE représente une question cruciale pour l'Ordre des ingénieurs du Québec. Devant l'augmentation croissante des candidatures provenant de ces professionnels, l'Ordre cherche à faciliter les démarches qu'ils ont à effectuer en répondant plus efficacement à leurs questions et à certains besoins, souvent bien différents de ceux des candidats formés ici.

En effet, pour une personne ayant grandi et étudié dans un autre pays, l'éventualité de pratiquer le génie au Québec soulève de nombreux aspects à étudier, à comprendre et à maîtriser, tels que la culture et les valeurs de notre société, les valeurs de la profession, les raisons d'un encadrement professionnel et les conditions de l'emploi. Voilà bien des défis à relever tout en vivant au quotidien l'intégration dans sa société d'accueil...

UN DÉFI PÉDAGOGIQUE

Soucieux d'offrir un accompagnement efficace aux PFE, l'Ordre a signé, en février 2008, un protocole d'entente avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, assorti d'une contribution financière, pour mettre sur pied tout un programme d'initiatives variées. Depuis, plusieurs projets ont été lancés, dont l'élaboration d'une formation pour les PFE ayant déjà immigré et désireux de devenir membres de l'Ordre.

Dans ses grandes lignes, cette formation portera sur le professionnalisme, l'éthique et la déontologie, le cadre réglementaire et le contexte culturel en milieu de travail. De manière plus précise, le cours cherchera à :

- faire comprendre aux PFE le contexte de la pratique professionnelle au Québec (cadre réglementaire, droits et devoirs associés au statut d'ingénieur, Code de déontologie) ;
- les sensibiliser aux valeurs fondamentales de la profession au Québec ;
- faciliter leur intégration professionnelle en les sensibilisant au professionnalisme attendu des ingénieurs dans le contexte socioprofessionnel québécois ;
- les sensibiliser aux exigences socioculturelles du monde du travail québécois, les amener à connaître leurs propres tendances culturelles ainsi que celles de leur société d'accueil et à définir des stratégies d'adaptation à leur nouvel environnement socioprofessionnel.

Pour obtenir cette formation, les PFE seront invités à se rendre en classe, où les formateurs auront recours à de nombreux exemples tirés du contexte professionnel et de la pratique quotidienne. Ils auront aussi droit à une panoplie d'outils pédagogiques, incluant un « cartable de travail » électronique auquel ils auront accès sur le site Internet de l'Ordre.

Cette formation portera sur le professionnalisme, l'éthique et la déontologie, le cadre réglementaire et le contexte culturel en milieu de travail.

À l'heure actuelle, le plus grand défi des concepteurs consiste à extraire le contenu de base des cours sur l'encadrement professionnel du génie qui existent déjà et de marier le tout aux questions qui préoccupent les PFE en matière d'intégration, pour ensuite produire une formation « 101 » sur le professionnalisme au Québec qui soit aussi intéressante qu'utile. Une fois la formation préparée, des groupes de discussion seront constitués pour l'analyser et la commenter, puis les formateurs seront eux-mêmes formés.

Une première version de la formation sera donnée au printemps 2010, à titre expérimental. Le participant sortira gagnant de ce cours, car après l'avoir terminé, il sera en mesure de :

- comprendre le contexte professionnel global de la pratique de l'ingénierie au Québec et la façon dont cette pratique est contrôlée ;
- comprendre l'utilité des documents qui précisent ce contexte ;
- connaître et utiliser les outils mis à la disposition des ingénieurs québécois pour faciliter leur admission à l'Ordre et améliorer leur pratique professionnelle ;
- comprendre les différences et les similitudes entre le contexte socioculturel québécois de la pratique de l'ingénierie et celui de son pays d'origine ;
- se donner des stratégies personnelles pour s'adapter et mettre à profit ces différences et similitudes.

Avis aux intéressés, la formation sera facultative et gratuite.

AUTRE PROJET EN MARCHÉ : UN SITE INTERNET POUR LES PFE

Aussi prévu pour le printemps 2010 : le lancement d'un site Internet destiné aux professionnels formés à l'étranger. Ceux-ci pourront y trouver une somme d'information, adaptée à leurs besoins, sur le cheminement pour obtenir le permis, sur le monde professionnel du génie au Québec et sur le marché de l'emploi. Parmi les outils offerts, un didacticiel les préparera à l'examen professionnel, notamment en expliquant le but, le contenu et le déroulement de l'examen.

Le futur site sera accessible à partir du site de l'Ordre (www.oiq.qc.ca). D'ici là, les PFE peuvent tout de même obtenir des renseignements utiles en se rendant sur ce même site, puis en suivant cet itinéraire : Pratiquer au Québec > Le cheminement pour l'obtention de permis > Vous avez obtenu un diplôme dans un autre pays.

Le futur site Internet pour les PFE, une histoire à suivre...